

PROFIL PROFESSIONNEL

DIRECTEUR.TRICE DE LA PHOTOGRAPHIE DOP

deutsch *Director of Photography DOP / Kameramann:frau*

italiano *Direttore.trice della fotografia DOP*

english *Director of Photography DOP*

Définition du métier

Le/la directeur.trice de la photographie DOP est responsable de la conception et de la création de l'image d'un film, tant sur le plan artistique que technique. En collaboration avec le/la réalisateur.trice, iel définit le concept visuel du projet, en se concertant avec les autres responsables de postes dont le travail est visible à l'image (déco, costumes, maquillage). Le/la DOP a l'appui de l'équipe Image qu'iel dirige pour réaliser les plans souhaités, en particulier en ce qui concerne la lumière, la composition de l'image et les mouvements de caméra. Son travail est créatif et interprétatif, iel crée du sens, des émotions et une interprétation de la réalité à travers une expression artistique qui lui confère le statut de co-auteur.trice d'un travail artistique unique.

Son domaine d'activité est le long-métrage de fiction, le téléfilm, la série et cinéma documentaire ou d'autres formes d'images filmées pour lesquelles iel effectue un travail correspondant à ce profil professionnel.

Tâches et responsabilités

a) Préparation fiction

- Lecture du scénario et prise de connaissance du projet, premières réflexions
- Discussions préliminaires avec le/la réalisateur.trice sur le scénario et les intentions pour définir la conception visuelle du film. Les questions dramaturgiques, stylistiques, techniques et pratiques sont déterminantes pour les décisions à prendre
- Discussions préliminaires avec la production sur le budget, le plan de travail, le workflow, le personnel à engager et les moyens techniques
- Détermination du personnel technique: équipe caméra, lumière et machinerie, DIT et étalonnage, premières discussions avec ces collaborateur.trices
- Discussions préliminaires avec le/la chef.fe décorateur.trice, le/ créateur.trice de costumes et le/la chef.fe maquillage pour affiner et concrétiser la conception visuelle du film, en collaboration avec le/la réalisateur.trice
- Repérages et choix des décors: choix et les décisions concernant les décors, en collaboration avec le/ réalisateur.trice, le/la chef.fe décorateur.trice et la production. Discussions sur les modifications à apporter aux décors naturels et sur la conception des éventuelles constructions ou situations de studio, ou sur les images à créer en SFX
- Choix de l'équipement technique: décisions concernant les caméras, les optiques, le matériel lumière et machinerie en collaboration avec les technicien.ne.s concernés
- Essais caméras et tests comprenant selon les besoins des prises de vues sur les décors, des essais lumière, costumes et maquillage et la vérification du workflow complet incluant l'étalonnage

- Avec le/la réalisateur.trice, découpage des scènes en une suite de plans distincts et définition des positions de caméra. Les implications esthétiques, techniques, budgétaires et pratiques de ces choix sont partagées avec la production, le/la 1^{er.ère} assistant.e de réalisation (1st AD), les autres responsables de poste concernés pour s’assurer de leur faisabilité et de leur mise en œuvre
- Pour créer l’ambiance dramatique, émotionnelle et esthétique du film, la lumière est un des principaux outils du/de la DOP. En tant que responsable de la lumière du film, il propose au réalisateur.trice un concept pour l’ensemble du film et pour chaque scène.
- Repérages techniques: visite des décors retenus avec en particulier le/la chef.fe-électricien.ne et le/la chef.fe machiniste pour préparer la mise en œuvre concrète de l’éclairage et des positions et mouvements de caméra prévus.

b) Tournage fiction

- Selon ce qui a été prévu au découpage ou selon les décisions prises sur le plateau suite aux répétitions par exemple, les plans à tourner sont déterminés avec le/la réalisateur.trice
- Le/la DOP communique à son équipe les informations nécessaires pour le tournage de chaque plan, selon l’ordre établi avec le/la 1st AD et le/la réalisateur.trice. Il a l’appui de son équipe (chef.fe électricien.ne, chef.fe machiniste, 1^{er.ère} assistant.e caméra et éventuellement opérateur.trice 2^{ème} caméra, opérateur.trice steadycam, opérateur.trice gimball, pilote de drone, spécialiste SFX etc) qui amène des propositions et des solutions permettant de créer les images souhaitées

Les principaux choix à effectuer et à mettre en œuvre comprennent:

- positions et mouvements de la caméra / des caméras
- composition de l’image
- positionnement des comédien.nes dans l’espace du décor et dans le cadre
- objectifs et filtres
- exposition
- profondeur de champ et point, changements de point
- ambiance et caractéristiques visuelles
- qualité de la lumière (intensité, couleur, contraste) pour l’éclairage des lieux et des comédien.nes
- positionnement des sources d’éclairage et des outils permettant d’enlever de la lumière
- Visionnement régulier du matériel tourné et discussions avec le/la réalisateur.trice, les autres chef.fe.s de poste, la production et éventuellement le/la monteur.euse pour évaluer ce qui a été fait et optimiser les choix
- Discussions avec le/la 1st AD et les autres responsables pour optimiser l’organisation du travail pour la suite du tournage

c) Post-production

- Superviser les prises de vues additionnelles, de maquettes, CGI et de trucages
- Superviser le traitement numérique ou analogique en postproduction
- Etalonnage et corrections de couleurs avant la confection des copies film ou du master
- Validation finale: contrôle et validation du DCP, du master pour la TV et autres supports de diffusion, du point de vue de la qualité technique de l’image

Documentaire

a) Préparation documentaire

Comme en général il ne s'agit pas de les inventer mais de travailler avec des situations existantes, la préparation pour un documentaire est différente de celles d'un film fictionnel.

Elle peut inclure une partie ou l'ensemble des points cités plus haut, mais en général le/la DOP travaille avec une équipe très réduite ou seul, dans des lieux non modifiés voire non définis avant le tournage. La préparation est donc en général plus courte.

b) Tournage documentaire

Le/la DOP documentaire, souvent entouré d'une équipe très réduite ou seul avec le/la réalisateur.trice et un.e chef.fe operateur.trice du son, assume seul une grande partie des tâches citées plus haut.

Quand il n'y a pas d'assistant.e caméra, le/la DOP est en outre responsable de la technique caméra, et iel est souvent chargé du transfert et de la sauvegarde des données ainsi que de leur contrôle.

Quand il n'y a pas d'électricien.ne.s, iel s'occupe en outre de l'installation de la lumière.

Devant des situations réelles qui ne se reproduisent pas, le découpage, le choix des cadres et des mouvements de caméra est souvent assuré sur le moment par le/la DOP sans que le/la réalisateur.trice n'intervienne de façon précise sur les plans à tourner. Une grande sensibilité face à des situations parfois intimes ou difficiles est particulièrement importante.

c) Post-production documentaire

Les tâches de postproduction correspondent pour la plupart à celles du domaine de la fiction.

Prérequis et qualifications

- Sens artistique développé
- Sensibilité visuelle
- Sens de l'observation
- Capacités d'analyse
- Capacités créatrices
- Sens de l'organisation
- Endurance physique et psychique
- Réactivité
- Grande faculté d'écoute et de communication avec ses collaborateurs.trices
- Capacité à défendre ses choix
- Capacité à faire preuve de leadership
- Bonne culture générale
- Connaissances de l'histoire de l'art et du cinéma, en particulier de la photographie cinématographique
- Connaissances en analyse de scénario et en dramaturgie
- Maîtrise de la grammaire et de la narration visuelle
- Maîtrise des techniques de la lumière et des prises de vue
- Intérêt et capacité d'adaptation face aux nouvelles approches techniques et esthétiques
- Compétences linguistiques en fonction de l'équipe et du lieu de tournage (anglais, allemand), idéalement à l'oral et à l'écrit

Pour accéder au métier de DOP, il existe des formations spécifiques dans des écoles de cinéma en Suisse et à l'étranger. La voie de la pratique est également ouverte, en «gravissant les échelons» des métiers techniques de l'image.

Remarques/Divers

Pour rendre les tournages plus efficaces, moins coûteux et plus flexibles, des **Additional Units** ou **2nd Units** sont de plus en plus utilisées.

Nous allons expliquer ici comment les tâches pour les fonctions **ADDITIONAL DOP** et **2ND UNIT DOP** diffèrent de celles du métier du chef.fe DOP.

Il n'existe actuellement pas de tarif de référence défini pour ces fonctions. Ces explications sont destinées à aider les parties prenantes à trouver une solution adéquate lors de la budgétisation et des négociations.

ADDITIONAL DOP (Opérateur.trice de prises de vues additionnelles)

En tant que renfort de l'unité principale, l'Additional Unit tourne de manière autonome des plans ou des scènes entières dans lesquelles jouent généralement au moins certain.e.s acteur.trice.s principal.e.s.

L'Additional DOP adopte le langage visuel défini par l'unité principale. Il n'est pas impliqué.e dans les décisions fondamentales concernant les décors, les costumes et le maquillage. Une partie des décisions techniques, telles que le choix des systèmes de caméra et des objectifs, est également prise par l'unité principale.

Cependant, l'Additional DOP assume des responsabilités comparables et nécessite des compétences similaires à celles du chef.fe DOP de l'unité principale lors des tournages et des préparations de ses scènes. Il doit, en collaboration avec la réalisation, l'équipe et les acteur.trice.s de l'Additional Unit, fournir des images et des scènes complètes. Des décisions autonomes doivent être prises dans presque tous les aspects de la cinématographie, comme le découpage et l'éclairage. Le style doit correspondre à celui défini par les responsables de l'unité principale, et être utilisable sans différences notables au montage.

Le salaire de l'Additional DOP devrait donc être nettement plus proche du salaire indicatif chef.fe DOP que du tarif de référence cadreur.euse (et également plus élevé que celui d'un.e 2nd Unit DOP).

2ND UNIT DOP (Opérateur.trice de prises de vue de la deuxième équipe)

En général, la 2nd Unit tourne des plans supplémentaires sans les acteur.trice.s principal.e.s. Les establishing shots, inserts, cutaways, prises aériennes, B-Roll, cascades, effets, miniatures – tout cela et plus encore peut faire partie des tâches de la 2nd Unit.

Le travail de la 2nd Unit se distingue de celui de l'Additional Unit principalement par l'absence des acteur.trice.s principal.e.s. En général, la 2nd Unit ne tourne pas des scènes entières, mais des plans individuels en complément des scènes tournées par l'unité principale (ou par l'Additional Unit).

La 2nd Unit reçoit généralement des indications précises (découpage, positions de caméra, etc.) de l'unité principale. Néanmoins, des décisions autonomes et spontanées doivent souvent être prises dans presque tous les aspects de la cinématographie, comme le découpage et l'éclairage. Le/la 2nd Unit DOP dirige souvent son/sa propre équipe. Le style doit correspondre à celui défini par les responsables de l'unité principale, et être utilisable sans différences notables au montage.

Le salaire du/de la 2nd Unit DOP devrait donc être plus proche du salaire indicatif chef.fe DOP que du tarif de référence cadreur.euse et légèrement inférieur à celui d'un.e Additional DOP.